

Groupement Local de Coopération Transfrontalière « Vis-à-vis »

Coordonnées

Zweckverband Vis-à-Vis	Vis-à-Vis-Büro in Lahr
Mairie Erstein	Haupt- und Personalamt
2, rue du Couvent	Abteilung Ratsangelegenheiten,
67150 ERSTEIN (FRANCE)	Öffentlichkeitsarbeit und
Téléphone : 00 33 3 88 64 53 73	Stadtmarketing
E-mail : international@ville-erstein.fr	Rathausplatz 4
https://www.vis-a-vis-online.eu/	77933 LAHR (ALLEMAGNE)
	Téléphone : 00 49 7821 910-01
	11
	E-mail : ricarda.polzer@lahr.de
	https://www.vis-a-vis-online.eu/

Horaires d'ouverture et accueil du public :

De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Personnes responsables

Markus IBERT, Oberbürgermeister der Stadt Lahr, Président
Benoit Dintrich, Maire de la ville d'Erstein, Vice-Président

<https://www.vis-a-vis-online.eu/vorsitz.12514.htm>

Nature et statut de l'organisme :

Le GLCT « Vis-à-vis » a été créée par arrêté préfectoral en septembre 2004.
Organisme regroupant des communes françaises situées dans la [Communauté de Communes du Canton d'Erstein](#) et de [8 communes allemandes](#) du coté de Lahr en Allemagne.
Ses activités sont financées par les contributions au groupement local de coopération transfrontalière des collectivités membres.

Public visé

Tout public de part et d'autre du Rhin.

Objectifs et activités de l'organisme :

Organisme de coopération transfrontalière.

- Instauration d'une navette bus reliant les communes françaises et allemandes et circulant le samedi de mai à octobre
- Apprentissage de la langue du voisin dans les écoles élémentaires françaises et allemandes
- Organisation d'expositions transfrontalières avec des commerçants français et allemands
- Etablissement d'un calendrier de manifestations "Vis-à-Vis"
- Création d'une carte touristique transfrontalière "Vis-à-Vis"
- Résoudre les problèmes frontaliers
- Créer des "ponts" culturels associatifs
- Favoriser les échanges et les contacts frontaliers Favoriser l'apprentissage de la langue du voisin

Les missions du GLCT « vis-à-vis » sont :

- Réalisation d'études de faisabilité afin d'évaluer la possibilité de réaliser un pont sur le Rhin
- Organisation de manifestations culturelles et sportives

- Organisation d'action de promotion touristique
- Edition d'un calendrier des manifestations
- Mise en place de liaisons de transports publics transfrontalières en accord avec le département du Bas Rhin.
- Promotion des activités et des échanges entre les établissements scolaires allemands et ceux des communes membres des communautés de communes.
- Promotion des activités et des échanges entre les associations allemandes et celles des communes membres des communautés de communes.
- Promouvoir des activités conjointes et des échanges entre les écoles, les associations, les entreprises, les enfants, les jeunes et les groupes indépendants.

Mise à jour : décembre 2025

Source de mise à jour : <https://www.vis-a-vis-online.eu/startseite.10748.htm>

Mots-clés :